

# UTEP TRANSITION

L'UTEP Transition est l'unité dédiée à la transition. Elle établit le lien entre les services de pédiatrie et ceux pour adultes.

L'équipe pédagogique assure un accompagnement personnalisé de chaque adolescent et sa famille en prenant en compte leurs besoins durant toute la période de la transition.

Cette unité propose un programme d'éducation thérapeutique (ETP) composé de différents ateliers qui ont pour but d'encourager et d'accompagner le processus d'autonomisation, d'aider et soutenir l'adolescent et ses parents dans leurs nouveaux rôles respectifs, et d'aborder le moment du transfert en toute sérénité.



# CONTACTS

## UTEP Transition

Hôpital Arnaud de Villeneuve  
371 avenue du Doyen G. Giraud  
34295 Montpellier cedex 5

Tél. : **04 67 33 53 17**

[utep-transition@chu-montpellier.fr](mailto:utep-transition@chu-montpellier.fr)

## NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Service communication : 04 67 33 93 43 (E.K.) 06/20

UTEP TRANSITION

# La Transition Ado-Adulte



**CHU de Montpellier**  
Hôpital Arnaud de Villeneuve  
UTEP Transition  
371 avenue du Doyen G. Giraud  
34295 Montpellier cedex 5

[www.chu-montpellier.fr](http://www.chu-montpellier.fr)

# LA TRANSITION

# LE PROGRAMME TRANSITION

## Qu'est-ce que c'est ?

C'est un processus progressif de préparation et d'accompagnement visant le passage du service pédiatrique vers le service pour adultes.

Ce processus est un projet personnalisé, anticipé et qui donne à l'adolescent et son entourage le temps de se préparer au transfert.

## Dans quel but ?

- Accompagner les adolescents et jeunes adultes vers l'autonomie.
- Accompagner le moment du transfert.
- Assurer la continuité des soins entre les 2 secteurs.

## Qui est concerné ?

Tout adolescent et jeune adulte souffrant d'une pathologie chronique ainsi que les personnes impliquées dans les soins (parents, aidants...).

## Quand a-t-elle lieu ?

La transition peut débuter dès l'âge de 15 ans et prendre fin à l'âge de 25 ans.

## Séances d'ateliers collectifs

LA TRANSITION PÉDIATRIE-ADULTE

LA VISITE DU SERVICE ADULTE

BOUGER PLUS

0% STRESS 100% ZEN

FAIRE FACE À LA DOULEUR

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

PARENTS ET TRANSITION

## Séances d'ateliers individuels

LA CONSULTATION DE TRANSITION

LA 1<sup>ÈRE</sup> CONSULTATION ADULTE ACCOMPAGNÉE

LES CONSULTATIONS DE SUIVI POST-TRANSFERT

